



## Rapport du juge en chef

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Flamboro Downs			
<b>Date</b>	27 avril 2023	<b>Heure de départ</b>	17 h 50	
<b>Conditions météorologiques</b>	Dégagé (Temp. : 10 °C)	<b>Vent :</b>	14 km/h Est	
<b>État de la piste</b>	Rapide (Variante 0 s)			
<b>Nombre de courses</b>	10	<b>Courses de qualification</b>	<b>Inscriptions totales</b>	101
<b>Paris mutuels</b>	\$363,909			
Contact vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

<b>Juge en chef</b>	<b>Juge associé</b>	<b>Juge associé</b>
John Dorion	Kelly Counsell	Allan Stiff (à distance)

### Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

### Bureau :

Andrew Van't Woot est dans la tribune.

La Décision #2145814 a été rendue aux noms de Miller, Gillies, Portuondo.

Mario Baillargeon a été trouvé d'infractions aux règles sur les courses de chevaux de la CAJO 9.09(b), 26.02.01, 26.02.02, 26.02.03(c).

Nous avons reçu un résultat d'analyse positif de Classe IV, substance "Glycopyrrolate" prélevée du cheval, "Cash Deals", de la Course 1, disputée le 9 avril 2023.

M. Baillargeon s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 500, et une suspension de conduite complète de 3 jours, à être purgée les 1, 2 et 3 mai 2023 ainsi que l'obligation de compléter la course.

“Cash Deal” a terminé la course en 2<sup>e</sup> position et a été “disqualifié”.

Le montant de la bourse et les honoraires de l’entraîneur et du pilote doivent être restitués pour être redistribués conformément aux règles 9.13 et 18.08.01 de la CAJO.

### **Courses :**

Course 1 – Examen du départ du #6, “Cheddar Duharas”, (Gueriel), qui est mal mené sans pour autant faire de bris d’allure.

Course 2 – Rien à signaler. Le #1, “Cyclone Joe”, n’est pas allé directement à l’écurie de prélèvement.

L’entraîneuse, Kelly Duval Lacaille, a été trouvée coupable d’avoir enfreint la règle de la CAJO 9.11 et s’est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 200.

Décision #2147147

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – Rien à signaler.

Course 5 – **Enquête** à la sortie du premier virage pour le #5, “Mr John”, (Voyer), qui fait un bris d’allure et provoque une obstruction aux #6, “UF Bettors Hanover”, (MacDonald), arrivé en 9<sup>e</sup> position et placé en 8<sup>e</sup> position, et #8, “My Land”, (Thiessen), arrivé en 6<sup>e</sup> position et placé en 5<sup>e</sup> position.

Le #5 est arrivé en 5<sup>e</sup> position et a été placé en 9<sup>e</sup> position.

Lien pour la vidéo d’enquête – <https://youtu.be/8TxhYrsGP1c>

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – Rien à signaler.

Course 9 – **Enquête** avant le départ pour le #4, “Brienne The Beauty”, (Lacaille), arrivé en 4<sup>e</sup> position, qui fait un bris d’allure.

Aucune infraction aux règles sur les bris d’allure n’a été signalée.

Il est réputé avoir pris un bon départ.

Lien pour la vidéo d’enquête – <https://youtu.be/CN3fS6DGRrs>

Course 10 – Rien à signaler.

**Réclamations :**

**Course 8**

“Land Of Royalty” (1), pour \$ 7,000, par le nouvel propriétaire-entraîneur Bruce Cleaver.